



p.1/2/3 **DOSSIER**  
**Chroniques des marais**  
Marais et agriculture

p.4..... Budget 2009

p.5..... **Découverte du territoire**  
Estuaire 2009

p.6..... Actualités des services

p.6..... Agenda

## Édito

Cœur d'Estuaire, comme toutes les collectivités territoriales, a voté en mars son budget prévisionnel pour l'exercice 2009 dont les grandes lignes sont présentées dans cette lettre. Plusieurs éléments significatifs le caractérisent :

- des recettes fiscales en progression provenant de la taxe professionnelle malgré un taux modéré de 13,60 % inchangé depuis la création de la communauté de communes en 2003,
- des investissements conséquents en particulier en matière de développement territorial et économique : les travaux des parcs d'activités de la Folaine et du Bois de la Noue commenceront cette année,
- la poursuite de la création d'équipements structurants, dans les domaines de compétences de Cœur d'Estuaire avec la construction d'un nouveau centre de loisirs (CLSH) aux Buissonnets à Saint-Étienne-de-Montluc.
- un reversement aux communes maintenu à un niveau constant (hors transferts de compétences) depuis 2003,
- une dotation de solidarité vers ces mêmes communes revalorisée de 50 % cette année.

A cela s'ajoute le fonctionnement des différents services, en particulier les services petite enfance - enfance - jeunesse, qu'il est nécessaire de soutenir financièrement.

Solidarité, équilibre et développement territorial sont des mots fortement symboliques de ce budget qui se veut au service de la population du territoire intercommunal, sans distinction, et qui traduit la volonté des élus de mettre tout en œuvre pour faire de Cœur d'Estuaire une collectivité dynamique, attractive et à la fois exigeante pour la protection de l'environnement.

**Bernard Moisière**

Président de la communauté de communes  
Cœur d'Estuaire



## Chroniques des marais

# Marais et agriculture

*Comme tous les fleuves, la Loire au terme de son parcours arrive à l'océan et inversement, l'océan, avec ses marées, va chercher à pénétrer le plus loin possible dans le fleuve. Dans l'estuaire de la Loire, les effets de la marée se font sentir en amont d'Ancenis. Cette rencontre permanente et perpétuelle des eaux marines et fluviales, douces et salées, basse et hautes confère au territoire un fonctionnement mouvant particulier, spécifique et unique.*

Cet estuaire et particulièrement les marais riverains du fleuve ont été modelés et façonnés par l'Homme dès le Moyen âge (moines de Buzay et de Blanche Couronne entre autres). Terres exploitées par l'Homme grâce à l'élevage, le pâturage, le fauchage et les ouvrages hydrauliques ; paysages nouvellement valorisés et visités par l'Homme (promenades, randonnées, événements artistiques et culturels, etc.) : le fonctionnement et les usages de ces marais s'adaptent aux réalités de chaque époque.

L'objectif, aujourd'hui, est de répondre aux nouveaux enjeux du développement durable :

– pérennisation des activités agricoles ce qui nécessite un suivi et un entretien du réseau hydraulique, préservation de la biodiversité et de la qualité paysagère de ces marais estuariens aujourd'hui protégés pour leur haute valeur environnementale.

Nul doute, le destin de ce territoire et des Hommes qui y vivent sont intimement liés. En effet, ces marais nécessitent une présence humaine pour les entretenir, maintenir leurs fonctionnalités et ainsi préserver la biodiversité floristique, faunistique et culturelle qui leur est reconnue.

Chaque acteur, en jouant un rôle sur les aspects qualitatifs des marais, a sa place. Il est un maillon indissociable des autres pour que ce territoire vive et apporte aux générations futures la même satisfaction et envie de perpétuer sa préservation.

Les agriculteurs, les syndicats de marais qui entretiennent les ouvrages hydrauliques, les collectivités locales qui apportent leur

soutien financier, les associations qui œuvrent à une meilleure connaissance et à une valorisation pédagogique de cet espace, travaillent ensemble pour répondre aux problématiques actuelles (nouvelles réglementations, entretien du réseau, réparation des vannages, etc.).

Pour contribuer à pallier ces difficultés et développer une dynamique durable des

marais, la communauté de communes Cœur d'Estuaire, consciente de l'enjeu que représentent aujourd'hui ces espaces, s'est dotée de la compétence «eaux et milieux aquatique» et travaille en étroite collaboration avec les syndicats de marais, les agriculteurs et les autres partenaires.

## Qu'est qu'une zone humide ?

Terrain naturellement inondable, les zones humides peuvent être situées dans le domaine des eaux douces, saumâtres ou salées. Celles du territoire estuarien (Brière et lac de Grand-Lieu compris) représentent la deuxième zone humide française en termes de surface, soit 40 000 ha. Elles absorbent les crues du fleuve et possèdent un rôle épurateur dans l'amélioration de la qualité des eaux. Espaces intermédiaires entre la terre ferme et l'eau, ce sont des zones de production de matière vivante (biomasse). Elles abritent de nombreuses espèces végétales et animales et, à ce titre, elles présentent un grand intérêt écologique.



Vasière



Roselière



Prés de fauche



Prairie humide de fauche



Prairie humide pâturée



Marais, bocage

### Vasières

Inondées tous les jours

Issues du dépôt des sédiments en suspension dans l'eau, les vasières sont bien développées en aval de Cordemais. En position intertidale, entre -3 et +1,50m NGF, elles ne sont couvertes à basse mer, que d'algues vertes et de diatomées. Leur intérêt réside dans la faune de macro invertébrés benthiques dont la taille et l'enfouissement déterminent la nature et l'abondance de leurs prédateurs : oiseaux (limicoles, anatidés) et poissons juvéniles (sollettes, bars ...). Surface : 2 100 ha.

### Roselières

La partie haute des vasières, entre +1,50 et 3m NGF, est colonisée par les roselières, ensemble de végétations souvent monospécifiques formant des pelouses denses colonisatrices et fixatrices des sédiments meubles, dont la composition est fonction de la salinité : Scirpes et Roseau (Phragmite). La roselière sensu stricto, forme soit de grands massifs impénétrables quand son expansion n'est pas entravée, soit une bande continue le long de la rive, la protégeant du battillage. Surface : 1 950 ha.

### Prés de Loire

Inondés quelques jours par an

Correspondants au bourrelet de rive ou aux anciennes îles, les prés de Loire ou prés de côte sont les structures les plus élevées (hors remblais), de la plaine alluviale. Bien drainées, ce sont des prairies de fauche par excellence, dominées par les Graminées et les Trèfles, de bonne qualité pour le bétail. Leur paysage dégagé se prête à la nidification d'oiseaux craintifs comme le Râle des Genêts. Surface : 2 900 ha.

### Prairies humides

Inondées plusieurs jours par mois

Sur les revers des prés de Loire, inclinés en pente douce vers l'extérieur, les prairies humides occupent une large place. La végétation y est extrêmement diversifiée, avec tous les stades de passage des milieux humides ou milieux mieux drainés. Le mode d'exploitation, dicté par la portance du sol, oriente profondément la composition floristique. La fauche favorise l'Enanthe, la Gratiolle et le Jonc de Gérard, tandis que le pâturage favorise les graminées comme l'Agrostide. Surface : 8 350 ha.

### Marais

Humide en permanence

Toujours humides, inondés l'hiver par le ruissellement des coteaux, les prés marais ou marais internes représentent également les milieux les plus acides. En maints endroits, la présence de sols tourbeux illustre la difficulté d'évacuation des eaux. Leur paysage est souvent fermé par un bocage serré à frênes en continuité avec le bocage à chênes pédonculés des coteaux qui imprègne fortement leur peuplement animal. L'herbe y est de piètre qualité, du fait de la moindre appétence de nombreux Jongs et Laïches. Surface : 300 ha.

### Coteaux

Extrait de la publication «Approche de la biodiversité des milieux naturels dans l'estuaire de la Loire» La couverture végétale, décembre 2002 du GIP Loire Estuaire.

## Particularité de ces zones sur le territoire de Cœur d'Estuaire

Ce sont des terres soumises à l'influence de l'Estuaire et des cours d'eau du Sillon de Bretagne. Aménagées en vue d'une valorisation agricole, elles sont constituées de prairies humides périodiquement inondées, compartimentées le plus souvent par des ouvrages hydrauliques. Les compagnies d'assèchement, qui ont donné naissance à ces marais, se sont maintenues sous la forme d'associations syndicales de propriétaires et sont responsables de leur gestion hydraulique. Cette dernière s'appuie sur un réseau très hiérarchisé d'é tiers et de douves contrôlé par des vannes, etc. Du bon fonctionnement de ce dispositif complexe dépend une exploitation agricole optimale de ces terres et la préservation de la biodiversité.

### Le saviez-vous ?

- Il faut parfois plusieurs années aux syndicats de marais pour réaliser un étier.
- Ce sont les vaches en pâturage sur les «Prés de Loire» (terres les plus proches de la Loire,) qui, en piétinant le sol contribuent à en préserver sa biodiversité.



## Les syndicats de marais

Dans les marais, territoires complexes et soumis aux aléas du climat, la gestion de l'eau reste la clé de voûte. Elle nécessite quotidiennement la surveillance et la manipulation des ouvrages. L'entretien périodique et la restauration des ouvrages hydrauliques principaux sont vitaux pour le maintien des activités économiques et la qualité environnementale.

Les syndicats regroupent les propriétaires de marais. Ils procèdent à la gestion des niveaux d'eau (en période hivernale, on vide le marais de l'eau en excès – c'est l'exondation –, l'été à l'inverse, on évite leur dessèchement en irriguant les marais), et mettent en œuvre des actions d'entretien des fossés principaux et de gestion des ouvrages hydrauliques : canaux, étiers, douves, rigoles et vannes. Ils assurent ainsi la préservation écologique des marais.

Sur le territoire de Cœur d'Estuaire, on compte sept syndicats.

## Quelle agriculture dans les marais ?

Les marais sont des terres destinées à l'élevage, principalement bovin aussi bien pour le lait que pour la viande. C'est une agriculture extensive (qui ne maximise pas la productivité du sol).

Afin de préserver la biodiversité de cet environnement et conserver la beauté du paysage, l'État et les collectivités territoriales conscients de l'importance de l'entretien de ces zones ont mis en place des Mesures agri-environnementales (MAE).

Ces mesures ont pour but de contribuer au maintien d'une activité agricole viable et respectueuse de l'environnement.

Les agriculteurs exploitants, chargés de l'entretien de ces zones, doivent appliquer plusieurs directives : fauchage à des dates précises (pour le respect du développement des oiseaux), traitement phytosanitaire interdit, conservation et entretien des ouvrages hydrauliques, demande d'autorisation pour les travaux de désenvasement, etc.

## Le CRE (Contrat Restauration Entretien) dans les marais estuariens Nord Loire

C'est un programme pluriannuel (2008-2013) d'opérations devant permettre une gestion durable des milieux aquatiques. Les principaux enjeux sont :

- garantir un bon fonctionnement hydraulique du marais pour le maintien des pratiques agricoles
- préserver un système prairial remarquable et toute sa diversité.

Les actions découleront d'un diagnostic établi en concertation avec tous les acteurs locaux (syndicats de marais, collectivités territoriales, etc.) et concerneront les thèmes suivants : hydraulique, qualité de l'eau, biologique, paysager.

Le CRE couvre un territoire de neuf communes : Bouée, la Chapelle-Launay, Savenay, Lavau-sur-Loire, Malville, Cordemais, Le Temple-de-Bretagne, Saint-Étienne-de-Montluc, Couëron.



## L'envasement des marais : un problème grandissant

L'envasement (qui a augmenté ces quarante dernières années) ainsi que la remontée de la salinité dans l'eau, altèrent davantage l'écosystème des marais. Ceci est principalement dû au creusement de la Loire lié au GPM (Grand Port Maritime) de Nantes/Saint-Nazaire. Le désenvasement devient ainsi une réelle difficulté pour les agriculteurs.

## Le métier d'éclusier

Les éclusiers occupent un poste clé dans les marais : ils sont chargés de la conduite des ouvrages qui commandent le niveau des eaux, vannages, verrous hydrauliques qui isolent le marais de la Loire. Ils ont également la charge de surveillance et d'entretien des infrastructures dans les parties communes.

## Les marais de Cœur d'Estuaire en quelques chiffres

Au total, les marais présents sur le territoire de Cœur d'Estuaire, représentent :

- **2 676** hectares de terres
- **1 272** propriétaires fiscaux
- **67** ouvrages hydrauliques (réseaux primaires et secondaires)
- **106,9 km** de réseaux hydrauliques à entretenir



# Le budget 2009 de Cœur d'Estuaire

Le 17 mars, les élus ont voté le budget 2009 de la communauté de communes. Le vote du budget est toujours un moment important dans la vie d'une collectivité. Les choix budgétaires sont en effet révélateurs des orientations choisies.

Le budget total s'établit cette année à 27 millions d'euros, décomposé comme suit :

- 18 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement,
- 9 millions d'euros consacrés aux investissements.

## Répartition des dépenses par nature

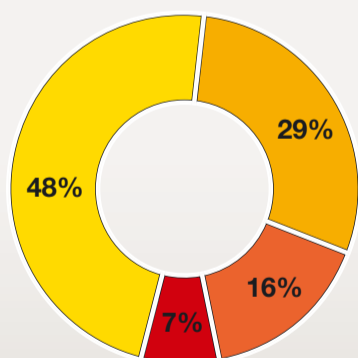
→ Pratiquement **50%** des dépenses prévues au budget 2009 sont consacrées à l'**investissement**, essentiellement pour le développement économique (dont le projet de parc d'activités éco exemplaire de la Folaine). La communauté de communes a aussi prévu un crédit de 680 000 € pour la réhabilitation du centre de loisirs des Buissonnets. A terme, la réhabilitation du centre de loisirs devrait coûter 2 500 000 €.

→ **29%** des dépenses sont **redistribuées aux communes** membres par le biais de l'attribution de compensation (5 071 664 €) et de la dotation de solidarité (150 000 € par commune). Cette dernière dotation a été augmentée de 50%.

→ Les charges de **gestion courante** représentent quant à elles **16%** des dépenses. Elles comprennent les dépenses liées au ramassage et au traitement des ordures ménagères, à la gestion du centre aquatique, aux activités liées à la petite enfance et à la jeunesse ainsi qu'aux subventions versées aux associations.

→ Enfin dernier poste, les charges de **personnel** représentent **7%** des dépenses. La communauté de communes emploie 37 salariés permanents ainsi que des agents non titulaires et saisonniers.

Répartition des dépenses par nature



- Reversement aux communes - 5 521 664 €
- Charges de gestion courante - 3 022 976 €
- Charges de personnel - 1 300 000 €
- Dépenses investissement - 9 351 986 €

## Répartition des recettes par nature

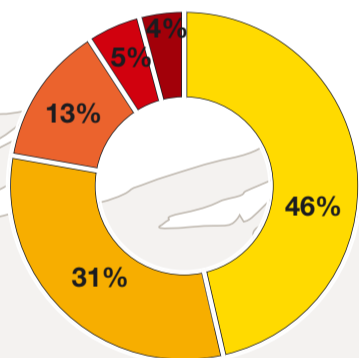
→ Une part significative des recettes (**46%**) provient de la **taxe professionnelle** perçue par Cœur d'Estuaire.

→ Viennent ensuite les **excédents** réalisés l'année dernière (**31%**), les **dotations** et les **subventions** reçues de l'État, du Conseil général et de la CAF (**13%**).

→ La **TEOM** représente **5%** des recettes totales. Pour la première fois, le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la vente de produits collectés (ferailles,...) ainsi que les subventions reçues, couvrent 100% des dépenses de fonctionnement relatives à la collecte et au traitement des déchets.

→ Enfin, la **participation des familles** aux services proposés par Cœur d'Estuaire (accueils périscolaires, multi-accueil, centre de loisirs, centre aquatique) représente **4%** des recettes de Cœur d'Estuaire.

Répartition des recettes par nature



- Produits de la taxe professionnelle - 8 905 000 €
- Excédent / FCTVA - 5 999 145 €
- Dotations / subventions - 2 563 772 €
- TEOM - 900 000 €
- Produits des services et loyers - 828 400 €

## Deux autres budgets viennent s'annexer au budget général :

- **un budget pour l'assainissement collectif et non collectif**, qui s'établit à 2.2 millions d'Euros. Cette année, une enveloppe d'environ 1 000 000 € est réservée à une première tranche de réhabilitation du réseau collectif. Un récent diagnostic détaillé des 53 Km de réseau a mis en lumière le besoin d'entreprendre de lourds travaux de remise en état qui se dérouleront sur plusieurs exercices.
- **un budget « transports scolaires »** d'un montant de 1 350 000 €.

## Répartition des dépenses par domaine de compétences

### → Développement économique

Les dépenses concernent les trois parcs d'activités en cours de réalisation à Cœur d'Estuaire (La Folaine, Bois de la Noue et des Petites Landes). Cette année, l'essentiel des dépenses est destiné au parc d'activités de la Folaine, soit 6 900 000 €. La majorité des terrains ont été achetés. Les travaux vont ainsi pouvoir commencer sans tarder.

### → Petite enfance, accueils périscolaires, centre de loisirs et espaces jeunes

Il s'agit d'une part de l'enveloppe prévue en investissement pour la réhabilitation du centre de loisirs des Buissonnets et d'autre part, pour un montant de 589 522 € de la contribution du budget général au fonctionnement des différents services. A noter qu'en cours d'année les services vont mettre en place une facturation unique pour l'ensemble des activités liées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse. La possibilité pour les familles sera offerte de payer ces services dans un premier temps par prélèvement automatique puis dans un second temps via Internet.

### → Collecte et traitement des déchets

Il s'agit des dépenses liées à la collecte des déchets ménagers, au tri sélectif et à la gestion des deux déchetteries.

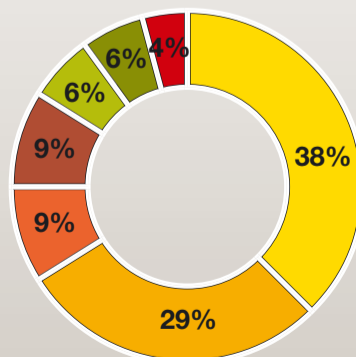
Au premier janvier 2010, la communauté de communes modifiera le financement de ce service. La redevance incitative des ordures ménagères se substituera à la taxe.

### → Gestion du patrimoine bâti

Cœur d'Estuaire assure l'entretien du centre médico-social, de la gendarmerie et du complexe sportif de la Portrais.

→ Les « autres frais non ventilables » correspondent aux charges diverses liées aux services administratifs.

Répartition des dépenses par domaine de compétences



- Développement économique - 7 373 800 €
- Reversement aux communes - 5 521 664 €
- Petite enfance, accueil périscolaire, centre de loisirs, espaces jeunes, animation musicale - 1 813 000 €
- Autres frais non ventilables - 1 635 353 €
- Collecte et traitement des déchets - 1 100 000 €
- Gestion de la piscine - 1 060 000 €
- Travaux siège social et gestion de bâtiments (gendarmerie - salle de sport) - 692 000 €

## Découverte du territoire

*Un rendez-vous festif pendant lequel se conjuguent œuvres contemporaines et découverte d'un paysage naturel fascinant ! Pour cette 2<sup>e</sup> édition, une trentaine de nouvelles créations entre Nantes et Saint-Nazaire (dont une quinzaine pérennes) verront le jour pour le plaisir des curieux d'art contemporain et de redécouverte du territoire estuarien !*

DU 5 JUIN AU 16 AOUT 2009

# ESTUAIRE

## 2007.2009.2011

### NANTES <> SAINT-NAZAIRE

Le paysage, l'art et le fleuve

# 2<sup>e</sup> édition

du 5 juin au  
16 août 2009

#### ESTUAIRE 2007/2009/2011, QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est une aventure artistique en trois épisodes dont l'épilogue est prévu pour 2011. Lors de chaque édition, des artistes venus du monde entier créent des œuvres éphémères ou pérennes. Les œuvres sont réalisées in situ et entretiennent un rapport singulier avec leur environnement : chaque installation en soi, nous fait aussi découvrir un paysage, des perspectives et un environnement exceptionnel !



WWW.ESTUAIRE.INFO // RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : T. 02 40 75 75 07

#### COMMENT VISITER L'ÉVÉNEMENT ESTUAIRE 2009

**A pied, en bateau, en vélo et même en car (nouveau 2009), les possibilités sont multiples !**

Parcours urbain à Nantes et Saint-Nazaire (minimum 2h)

Formule demi-journée ou journée

Information sur l'événement : [www.estuaire.info](http://www.estuaire.info)

### TATZU NISHI / VILLA CHEMINÉE-BOUÉE / CORDEMAIS

Bien à l'abri dans un bras secondaire de la Loire, le port de Cordemais côtoie dès 1970 la plus grande centrale thermique à flamme de France, « château de fer » de l'estuaire qui se développe aujourd'hui sur 100 hectares. À la pointe de l'île accessible par Cordemais, Tatzu Nishi réalise sa première œuvre pérenne. En jouant avec les perspectives, il se mesure au gigantisme du « château de fer » et reproduit à l'identique une tour de la centrale qui émerge du sol pour s'élever à 15 m de hauteur. À son sommet, un pavillon avec jardinet, sorti tout droit des années soixante-dix, comme il y en a tant dans les environs, fait office de gîte. Créant un véritable choc visuel, Tatzu Nishi développe notre capacité d'imagination, à l'instar de Jules Verne, qu'il adore : d'où vient cette maison ? Les cheminées de la centrale actuelle sont-elles des copies de ce vestige ? De quoi nourrir les rêves des habitants de ce gîte hors du commun.

D'origine japonaise, Tatzu Nishi est installé en Allemagne depuis une vingtaine d'années. Son travail s'attache à tous les objets qui composent nos villes : bancs publics, lampadaires, arrêts de bus et surtout monuments et statues. En les détournant de leur fonction première, en les mettant dans des situations inattendues, incongrues, il les révèle sous une lumière différente, drôle et poétique. C'est depuis 2001 qu'il développe ce travail plus ambitieux autour des grandes sculptures classiques qu'on trouve dans toute ville. Artiste japonais né en 1960, Tatzu Nishi aime manipuler les conventions, notamment celles qui président aux notions du beau et du laid. C'est avec un esprit joueur et facétieux qu'il détourne de leur fonction des objets ou monuments de l'espace public : un lampadaire municipal retourné à 180° devient le plafonnier d'une cuisine, un angelot de la cathédrale de Bâle se retrouve sur la table basse d'un salon... et lors d'Estuaire 2007, la fontaine de la place Royale, à Nantes, devient l'élément de décor majestueux d'une chambre d'hôtel éphémère !

#### Informations pratiques pour visiter l'œuvre

**Œuvre visible à la pointe de l'île de Cordemais**

Jardinet accessible de 12h à 19h / capacité d'accueil restreinte (possibilité de file d'attente)

Pas d'accès handicapé / A louer pour une nuit : tarif 70 euros / Sur réservation au 02 40 75 75 07



Tatzu Nishi, Villa Cheminée,  
dessin Quentin Faucompré - ©DR

*Et si la petite enfance, l'enfance et la jeunesse avaient leur propre village au cœur de la communauté de communes ? Le rendez-vous est donné par tous les services de la petite enfance et enfance-jeunesse de la communauté de communes Cœur d'Estuaire, samedi 6 juin au Temple-de-Bretagne.*

Imaginez... Un village où l'amusement est au cœur de toutes les priorités ! Où rire, lire, faire preuve de créativité, mais aussi échanger, faire du sport, danser... deviennent les principales activités... Et tout ça en famille et en toute sécurité !

Non, vous ne rêvez pas et le village éphémère « Cœur d'avenir » souhaite la bienvenue à toutes les familles de Cœur d'Estuaire dans ce lieu pas comme les autres pour un moment d'échanges et de partages en toute convivialité !

Si certains apprécieront la culture de l'esprit et de l'art en allant se balader à la galerie d'exposition ou à la bibliothèque, d'autres préféreront peut-être s'activer à la salle de sport ou écouter de la musique au café-cabaret !

La ludothèque et ses jeux géants étonneront les petits comme les plus grands et pour ceux qui souhaitent s'offrir une petite beauté : l'esthéticien et le coiffeur ne manqueront pas d'inventivité pour le bonheur (ou la surprise) de tous !

Faire preuve d'imagination grâce à la photographie sera aussi possible. Cet art n'aura ainsi plus de secret pour celui ou celle qui se sent l'âme d'un photographe ou d'un modèle !

Place incontournable, la mairie de ce village deviendra un véritable laboratoire d'expression citoyenne et devenir maire, même l'histoire d'un instant (ou plutôt d'un cliché), deviendra possible !

**Informations pratiques sur le village éphémère**  
Samedi 6 juin de 14h à 18h30 au jardin public du Temple-de-Bretagne.  
Renseignements sur place au kiosque de l'office de tourisme situé à l'entrée du village.  
En savoir plus (avant, pendant et après) et découvrir les photos présent pendant la journée : [www.coeurdavenir.c.la](http://www.coeurdavenir.c.la).

# Village éphémère cœur d'avenir

LE TEMPLE DE BRETAGNE

Samedi 6 juin 2009



## Enfance et jeunesse

Le guide Été des activités enfance-jeunesse est disponible dans les mairies et à la communauté de communes.



## Service transports scolaires

**A compter de la rentrée 2009, les inscriptions sur les lignes régulières LILA se feront désormais directement auprès du Conseil général de Loire-Atlantique**

• **Service transports,**  
quai Ceineray  
44041 Nantes Cedex 01  
Tél. 02 40 99 10 00

• Les lignes concernées sont :  
– **ligne 20 :** Savenay / Cordemais / Le Temple-de-Bretagne / Nantes  
– **ligne 50/59 :** Savenay / Cordemais / Saint-Étienne-de-Montluc / Nantes

• Pour plus de précisions sur les lignes ou correspondances :  
**Allo Lila : 0 825 087 156**  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h30  
Site internet : [www.cg44.fr/lila](http://www.cg44.fr/lila)

• Les imprimés pour les inscriptions aux transports scolaires en dehors des lignes citées ci-dessous sont disponibles dans les mairies de Cœur d'Estuaire ainsi qu'à la communauté de communes.



### Tarifs 2009/2010

	Nombre d'enfants par foyer	Prix par trimestre
Primaires	1	39€
	2	39€
	3	18€
	4	18€
Secondaires	1	62€
	2	62€
	3	32€
	4	32€
<b>Tarifs des duplicatas</b>		
	1 <sup>er</sup> duplicata	7€
	2 <sup>e</sup> duplicata	12€

- Les familles souhaitant la création d'un arrêt peuvent en faire la demande, par écrit, avant le 5 juin, accompagnée de la fiche d'inscription.
- Les horaires seront affichés en mairie la dernière semaine d'août 2009.



Du 26 au 30 mai : EXPOSITION sur le thème de la préhistoire et sélection d'ouvrages / Bibliothèque, Saint-Étienne-de-Montluc.

Du vendredi 5 juin au dimanche 21 juin : JEU DE LA FÊTE DES PARENTS / Jeu gratuit dans les commerces de Saint-Étienne-de-Montluc / Nombreux lots à gagner.

Du 5 juin au 16 août : Estuaire 2009 : festival d'œuvres contemporaines sur l'estuaire de la Loire / « Villa Cheminée » de Tatzu Nishi, visite libre, pointe de l'île, accessible par Cordemais / Possibilité de louer la chambre pour une nuit.

Du vendredi 5 au dimanche 7 juin : EXPOSITION « Préhistoire et sables de Saint-Étienne-de-Montluc » / CONFÉRENCE le dimanche 7 : « Préhistoire de la vallée de la Loire » / Salle des loisirs, Saint-Étienne-de-Montluc.

Samedi 6 juin : VILLAGE ÉPHÉMÈRE « Cœur d'avenir » / Découverte des activités pour jeunes publics : expo, café-cabaret, photo, etc. / Jardin public, Le Temple de Bretagne.

Dimanche 7 juin : « Rando des trois clochers » / SORTIE PÉDESTRE du Temple de Bretagne à Cordemais (jusqu'à l'œuvre Estuaire 2009 « Villa Cheminée »).

Du jeudi 11 au dimanche 14 juin : FÊTE DU THÉÂTRE / Rencontres festives, découvertes théâtrales et musicales / Théâtre de Cordemais.

Vendredi 12 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE / Bourg du Temple-de-Bretagne.

Samedi 13 et dimanche 14 juin : EXPOSITION encadrement, cartonnage, scrapbooking / Salle des loisirs, Saint-Étienne-de-Montluc.

Samedi 13 juin : CONCOURS des Maisons et Jardins Fleuris : passage du jury / Fin des inscriptions le 5 juin / Office de Tourisme.

Dimanche 14 juin : JOURNÉE DU PATRIMOINE de Pays / Sortie pédestre patrimoniale sur le GR3 (5 km) : moulin de Chaugenet, la Guerche, la Vallais, la Censive.

Dimanche 14 juin : RANDONNÉE ÉQUESTRE « La Cordemaisienne » (25 ou 30 km), sur réservation.

Vendredi 19 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE / Parvis de la Mairie, Cordemais.

Samedi 20 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE au Manoir / Saint-Étienne-de-Montluc.

Dimanche 21 juin : « Rando des trois clochers » / SORTIE PÉDESTRE de Cordemais à Saint-Étienne-de-Montluc.

Du vendredi 26 au dimanche 28 juin : SPECTACLE DE DANSE / Nouvelle création de l'école de danse : « À vendre » / Théâtre de Cordemais.

Samedi 27 juin : LECTURES adultes et enfants avec Marc Roger et son âne / Bibliothèque, Saint-Étienne-de-Montluc.

Samedi 27 juin : SOIRÉE CELTIQUE : défilé, spectacle, fest-noz / Bourg et complexe sportif de Saint-Étienne-de-Montluc.

Dimanche 28 juin : Préparation de l'âne avec Marc Roger et balade dans le marais de la Musse jusqu'à Couéron.

Lundi 13 juillet : FÊTE NATIONALE du 14 juillet / Feu d'artifice à l'Hippodrome de Cordemais et bal.

Samedi 15 et dimanche 16 août : THÉÂTRE / Festival « les géants des champs » / L'Aulnaie, Cordemais.

Samedi 5 septembre : FORUM DES ASSOCIATIONS à l'Hippodrome de Cordemais.

Vendredi 11 septembre : THÉÂTRE / Présentation de la programmation : spectacle et « Grignote » / Théâtre de Cordemais.

Samedi 19 septembre : THÉÂTRE D'IMPROVISATION / Salle des Loisirs, Saint-Étienne-de-Montluc.

Samedi 19 septembre : JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE / Sortie patrimoniale au Château du Goust.

Du samedi 19 au samedi 26 septembre : EXPOSITION de peinture et de sculpture / Salle des Templiers et commerces, Le Temple de Bretagne.

Dimanche 20 septembre : JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE / « Patrimoine historique et naturel des marais » / Saint-Étienne-de-Montluc.

Samedi 26 septembre : OPÉRATION « nettoyons la nature ».

Dimanche 27 septembre : VIDE-GRENIER / bourg de Saint-Étienne-de-Montluc.

Dimanche 27 septembre : RANDONNÉE Cordemaisienne : VTT, cyclo, marche

Retrouvez toutes les manifestations des communes de Cœur d'Estuaire sur « L'agenda de Cœur d'Estuaire » : bimensuel disponible à l'Office de Tourisme, dans les mairies, bibliothèques...

Renseignements : OFFICE DE TOURISME « CŒUR D'ESTUAIRE »  
13 place de la Mairie – 44360 SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC  
Tél./fax : 02 40 85 95 13 – Email : [otcoeurdestuaire@free.fr](mailto:otcoeurdestuaire@free.fr)

Horaires d'ouverture :  
mardi et vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 17h  
mercredi de 10h à 12h30  
jeudi de 15h à 17h  
samedi de 10h à 12h30

Journal intercommunal édité par la communauté de communes Cœur d'Estuaire • 1 cours d'Armor 44360 St-Étienne-de-Montluc • Tél : 02 28 25 96 00 • Fax : 02 28 25 94 91 • Email : [cc.coeurdestuaire@wanadoo.fr](mailto:cc.coeurdestuaire@wanadoo.fr)  
• Directeur de la publication : Bernard Moisière • Coordination et rédaction : Marc Pessu et Elodie Rodrigues  
• Conception et réalisation : Le Kwalé • Photos : GIP Loire Estuaire, Estuarium, Quentin Faucompré@DR, Communauté de communes Cœur d'Estuaire, Office de tourisme, Mairie de Saint-Étienne-de-Montluc • Impression : Val Production Graphique • Numéro 3 • Tirage : 4 700 exemplaires • Mai 2009 • ISSN : en cours.